

► OCCITANIE

DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022 - Midi Libre

90 producteurs sur le stand de la Région

Coup d'envoi ce samedi de la 58^e édition du Salon de l'agriculture qui se tient jusqu'au 6 mars à Paris. La Région Occitanie déploie un stand de 1 300 m² où les producteurs rivaliseront d'animations pour valoriser les spécialités locales : l'huile d'olive de la coopérative de Clermont-l'Hérault, les charcuteries aveyronnaises et fromages du Larzac de Linard Père et Fils (Lanuéjols, Aveyron), le fameux vin doux naturel de Banyuls de la cave Terres des Templiers (Pyrénées-Orientales) ou encore les bières artisanales de la brasserie Meduz à Uzès. Avec un point commun entre tous, la passion du métier chevillée au corps.



Salon de l'agriculture
Jusqu'au 6 mars à Paris

« C'est le rendez-vous de la ruralité face aux urbains ! »

ALIMENTATION

Au Salon, ils vont défendre leurs spécialités, leur passion et leur région. Rencontres.

Sibio, des jus de fruits anti-gaspi du catalan

La marque catalane de jus de fruits bio Sibio expose pour la première fois au Salon de l'agriculture sur le stand de la Région Occitanie. Objectif : « *gagner en notoriété* », indique Jonathan Turkey, directeur commercial et marketing. L'aventure est née il y a dix ans lorsque des agriculteurs bio de la vallée de la Têt dans les Pyrénées-Orientales créent une coopérative, NAT & Bio. Ils créent une usine de transformation pour éviter le gaspillage alimentaire. « *Il s'agit de fruits et légumes hors calibres ou abîmés que l'on ne peut pas vendre dans les supermarchés* », explique le dirigeant. « *En moyenne, un agriculteur a entre 20 et 25 % d'écart de tri* » sur chaque récolte. Dans l'atelier-usine (8 salariés), ces fruits hors calibres sont transformés en jus, confitures, purées... 1 500 tonnes de

fruits sont ainsi valorisées chaque année. Soit presque un million de bouteilles. La PME, qui réalise un chiffre d'affaires de 2,3 M€ en 2021, travaille aussi en marque blanche pour Marcel Bio ou Ethiquable, et propose ses services de transformation à d'autres agriculteurs.

L'incontournable Roquefort en Aveyron

Un produit du terroir, un vrai. Pour sa 20^e participation, l'entreprise familiale et artisanale Roquefort Carles, spécialisée dans la collecte de lait, la transformation, l'affinage et la revente de fromage, ne change rien. « *La recette est la même depuis 1927, date de création de Roquefort Carles* », résume Benjamin Charrier, directeur adjoint. Roquefort Carles (4,8 M€ de CA, 10 salariés) souhaite « *faire découvrir les produits au grand public, qui n'a*



En haut : Sibio. En bas : Nadège Ressouche et Benjamin Charrier.

pas l'habitude d'aller chez les fromagers ». Pour ce véritable passionné, le roquefort est plus qu'un fromage : « *C'est aussi une tradition* ». Il n'hésite pas à donner dans les termes techniques – « *affinage*

sur travées de bois de chêne, *Penicillium roqueforti* cultivé sur du pain » –, quitte à perdre un peu son interlocuteur. Le Salon ? « *Le rendez-vous de la ruralité face aux urbains* », sourit-il.

La ferme Ressouche, en Lozère, l'appel sans appellation

La ferme Ressouche Le Mazet (à Lachamp en Lozère) élève des bovins et des porcs, avec un atelier de transformation pour la production de fromage. À Paris, elle entend « *faire découvrir des fromages fabriqués dans les fermes n'ayant pas d'appellation* », indique Nadège Ressouche, cheffe d'exploitation aux côtés de son mari Olivier. Il est aussi question de « *montrer au grand public qu'il est possible de consommer directement dans les fermes* ». Pour joindre le message à l'agréable, des assiettes de charcuterie et de fromage pourront être dégustées sur place. Le salon est pour elle « *une aventure qui permet de rencontrer d'autres agriculteurs, d'expliquer notre métier et de transmettre notre passion au grand public* ». Installée depuis 1970 avec des vaches laitières, l'entreprise de trois salariés participe pour la 5^e fois au Salon de l'agriculture.

Dossier Hubert Vialatte

L'enjeu du renouvellement

AVEC 64 300 exploitations agricoles en 2020, employant 91 600 personnes à temps plein, l'Occitanie est la 2^e région agricole de France, relève l'Agreste en décembre 2021. L'agriculture régionale s'appuie sur trois piliers : les grandes cultures, la viticulture et l'élevage. 3,1 millions d'hectares sont valorisés par des exploitations agricoles, soit 12 % de la surface agricole utilisée en France métropolitaine. Le nombre d'exploitations a certes baissé en Occitanie, de 18 % entre 2010 et 2020, mais c'est moins que la moyenne nationale (- 21 %). La région résiste bien. Défi à relever : le renouvellement des générations. L'âge moyen des exploitants et co-exploitants est de 53 ans. Les gérants de micro-entreprises sont même âgés de 59 ans en moyenne, contre 49 ans pour les dirigeants de grandes exploitations.

La Gorge Fraîche, la bière made in Languedoc



L'équipe de la brasserie héraultaise.

La Gorge Fraîche, brasserie basée à Béziers, participe pour la seconde fois à cette grande messe de l'agriculture hexagonale. Son objectif : faire connaître sa bière héraultaise, bien ancrée localement, auprès de la lucrative clientèle francilienne. « *Lors de notre première participation, en 2020, cette clientèle a montré un fort intérêt, du fait de l'identité de notre marque, qui respire le Sud* », se remémore Ludovic Lasserre, créateur de la brasserie avec Mathieu Debilliers. Cette année, La Gorge Fraîche mettra en avant ses gammes de bières pression (blonde, blanche, ambrée, brune...) et barnique (whisky black mountain, cognac et vin en fermentation mixte), dont « *les Parisiens raffolent* », assure Ludovic Lasserre. Un message aux politiques ? « *Si Emmanuel Macron visite notre stand, je lui demanderais si nous sommes vraiment sortis de la crise sanitaire ! Nous sommes impatients de reprendre les affaires pour de bon* », lance-t-il.

Écologie – Social



Magali Saumade.

Sur le changement climatique

« Favoriser les retenues d'eau »

« L'État peut intervenir sur plusieurs plans pour aider les agriculteurs à anticiper les effets du réchauffement climatique. Le premier est celui de l'eau. Favoriser les retenues d'eau permet aux agriculteurs de stocker l'eau quand elle tombe (automne/hiver) et ainsi l'utiliser quand les cultures en ont besoin, l'été. Sans eau, aucune production n'est possible. Ce n'est pas pour produire plus mais pour produire tout simplement. L'aide doit être financière pour aider les agriculteurs à équiper leurs parcelles d'irrigation goutte-à-goutte. L'État doit nous accompagner dans le fi-

Leurs attentes pour la présidentielle

« L'État doit nous accompagner »

nancement d'expérimentation et de développement d'espèces, variétés, cépages résistants à la sécheresse comme les vignes, les figuiers, etc. Il faut soutenir les producteurs dans la mise en place de pratiques qui limitent l'impact du changement climatique. Par exemple, l'amélioration des sols pour favoriser la rétention d'eau en période de sécheresse, et à l'inverse limiter le ruissellement dû aux fortes pluies, ou encore la gestion des pâturages pour les éleveurs. Enfin, il est crucial de finaliser le projet de loi d'assurance récolte face à la multiplication des aléas météorologiques liés au changement climatique. »

Magali Saumade,
présidente de la chambre
d'agriculture du Gard

Sur la rémunération des agriculteurs

« Appliquer la loi Egalim 2 »

« La crise Covid a mis en exergue la forte attente des consommateurs pour les productions agricoles et les circuits de proximité. Cette souveraineté alimentaire doit se poursuivre au-delà de la crise sanitaire ! Cette édition est bien sûr marquée par la guerre en Ukraine, mais aussi, pour nous, par la hausse du coût des matières premières. Les négociations commerciales relatives à la répercussion de la hausse du coût des matières premières sont difficiles entre producteurs, industriels et distributeurs. Dans ce contexte, la loi Egalim 2 doit s'appliquer réellement pour que



Jérôme Despey.

les agriculteurs aient un prix décent sur leur production. Autre demande : évitons les surtranspositions de règles communautaires. Il y a une fautive tentation, en France, à vouloir être mieux-disant par rapport aux règles européennes. Les contraintes françaises sont alors très lourdes sur les plans sociaux et environnementaux. Je ne nie pas les défis écologiques. Mais sans la partie économique, nous ne pourrions pas suivre. Quand on émet des règles plus contraignantes que celles de l'Union européenne, nous perdons des parts de marché, et la ferme France s'affaiblit, notamment dans les fruits et légumes et l'élevage. »

Jérôme Despey,
président de la chambre
d'agriculture de l'Hérault